



FICHE D'INSCRIPTION

La gestion des conflits au travail

Du 24 AU 25 avril 2025 à l'IRT Marseille

S-29278

Merci de compléter le plus lisiblement possible

Nom, Prénom : Madame, Monsieur _____

Adresse : _____

_____ C.P. _____ Ville _____

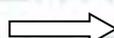
Tél : ____/____/____/____/____

mail : _____@_____

date de naissance : ____/____/19__

Secteur d'activité : Privé Public

Entreprise : _____

Cachet du Syndicat et signature du responsable 

N° d'adhérent (NPA) : _____

Je souhaite être hébergé durant le stage

(si + de 50 km) : OUI NON

Fiche d'inscription à retourner à la CFDT URI PACA

16-18 Bd de Paris 13003 Marseille ou par mail : formations@cfdt-paca.fr

Avant le 24 mars 2025

17 € par jour/stagiaire pour les structures adhérentes ou **50 €** par jour/stagiaire

Toute fiche incomplète, et hors délai ne pourra être prise en compte





La gestion des conflits au travail

(2 jours IRT)

PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse aux militants et élu(e)s.

OBJECTIF

- **Identifier les différents types de conflits**
- **Mettre en œuvre des stratégies et modes d'intervention pour résoudre un conflit.**
- **Prévenir les conflits.**

CONTENU

- **Pourquoi des conflits ? Pourquoi les gérer ?**
- **Analyse des mécanismes et comportements des conduites agressives et violentes.**
- **Adopter une démarche de résolution de problème**
- **Prévenir les conflits.**

MODALITE PRATIQUE

La demande) de congé de formation économique, sociale et syndicale (CFESES) doit être remise à l'employeur un mois avant le début du stage.

L'hébergement chambre double sur place ainsi que les repas pris en commun sont directement pris en charge par l'IRT.

Les frais de déplacement seront remboursés après remise de la note de frais par l'IRT. Les places de parking ne sont pas prises en charge.





à rédiger sur papier libre et à remettre à l'employeur un mois avant le démarrage de la formation.

Modèle de lettre Demande de Congé Formation Economique, Sociale, Environnementale et Syndicale

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L 2145-5 à L 2145-13 et R 2145-3 à 8 du Code du travail, je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre une action de formation d'une durée de jours au titre du CFESSES.

Ce stage est organisé par l'AFETE – CFDT PACA – 16 – 18 Bd de Paris – 13003 Marseille.

Cet organisme est habilité au titre des articles L.2145-2 et L.2145-5 par délégation de l'ICEFS – CFDT

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Date,

Signature





FONCTION PUBLIQUE

à rédiger sur papier libre et à remettre à l'employeur un mois avant le démarrage de la formation.

Date

Au Chef de service, autorité territoriale, autorité hospitalière

Objet : demande de congé pour formation syndicale

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'octroi d'un congé pour formation syndicale conformément au décret n° 84-474 du 15 juin 1984 (décret n°85-552 du 22 mai 1985 pour la fonction publique territoriale ; décret n°88-676 du 6 mai 1988 pour la fonction publique hospitalière) pour participer à une session de formation du au organisée par l'AFETE, 16-18 Bd de Paris, 13003 Marseille, organisme habilité par l'Institut Confédéral d'Etudes et de Formation Syndicales de la CFDT à dispenser des formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Date,

Signature

